

Plan national de gestion pour la Barge à queue noire 2015 - 2020

Comité de pilotage national du 16/12/2015

Sébastien Farau (FDC 85) & Arnaud Le Nevé (DREAL PDL)

Présents :

Julie Ayçaguer (ADBVBB), Maxime Bobineau (FDC 85), Jacques Comolet-Tirman (SPN / MNHN), Frédéric Corre (RNN baie de l'Aiguillon), Perrine Dulac (LPO 85), Bruno Dumeige (DREAL Basse-Normandie), Sébastien Farau (FDC 85), Patrick Guichard (DDTM 44), Gilles Gaudichon (Conseil départemental 44), Stéphanie Hennique (LPO 49), Arnaud Le Nevé (DREAL Pays de la Loire), Didier Montfort (groupe guifettes 44), Cyril Moreau (FDC 85), Cécile Patrelle (NaturAgora Développement), Camille Phelippon (LPO 85), Frédéric Robin (LPO France), Jean-Guy Robin (Communauté de communes Océan – marais de Monts), Dany Rose (FDC 44), Mathieu Sarasa (FNC), Alain Texier (PNR du marais Poitevin), Bertrand Trolliet (ONCFS).

Excusés :

Cyril Bellouard (Région Pays de la Loire), Didier Boisnault (DDT 49), Franck Boitard (CEN Pays de la Loire), Ludivine Boutroue (Région Pays de la Loire), Hugues des Touches (RNN de Saint-Denis du Payré), Jean-Pierre Gueret (LPO France), Emmanuel Joyeux (ONCFS), Ismaël Lécrivain (Association Faune Sauvage), Matthieu Marquet (PNR de Brière), Fabrice Normand (CEN Pays de la Loire), Rudy Pischitta (Groupe ornithologique Nord Pas-de-calais), Faustine Simon (Maison de l'estuaire), Marine Skopal-Papin (SMEA des Marais du Payré), Dominique Thierry (DDT 49).

Ordre du jour

- 9h45 – 10h00 : Introduction sur les objectifs des PNA/PNG (Arnaud Le Nevé, DREAL)
- 10h00 – 11h00 : Tour de table : présentation individuelle des participants (projets individuels sur la barge, attendus du PNA)
- 11h00 – 11h45 : Contexte de la première année du plan, explication sur l'élaboration des fiches-actions (Sébastien Farau, FDC 85)
- 11h45 – 12h15 : État et dynamique des populations de Barge à queue noire sur le Paléarctique occidental (Bertrand Trolliet, ONCFS)
- 12h15 – 14h00 : *Pause déjeuner**
- 14h00 – 14h30 : Répartition et évolution du nombre de couples nicheurs de Barge à queue noire en France (Jean-Guy Robin, CDC Océan Marais de Monts)
- 14h30 – 15h00 : Caractérisation des habitats de la Barge à queue noire en Marais breton (Camille Phelippon et Perrine Dulac, LPO 85)
- 15h00 – 16h00 : Perspectives pour l'année 2016 (rappel des projets prévus et discussion sur les priorités d'actions)

Introduction

Rappel du cadre des plans nationaux d'actions et de gestion, de leur genèse, de leurs objectifs et de leur méthode. Les plans nationaux de gestion sont les homologues des PNA pour les espèces menacées non protégées.

En 2015, la DREAL des Pays de la Loire a mis en œuvre 12 plans nationaux sur la région.

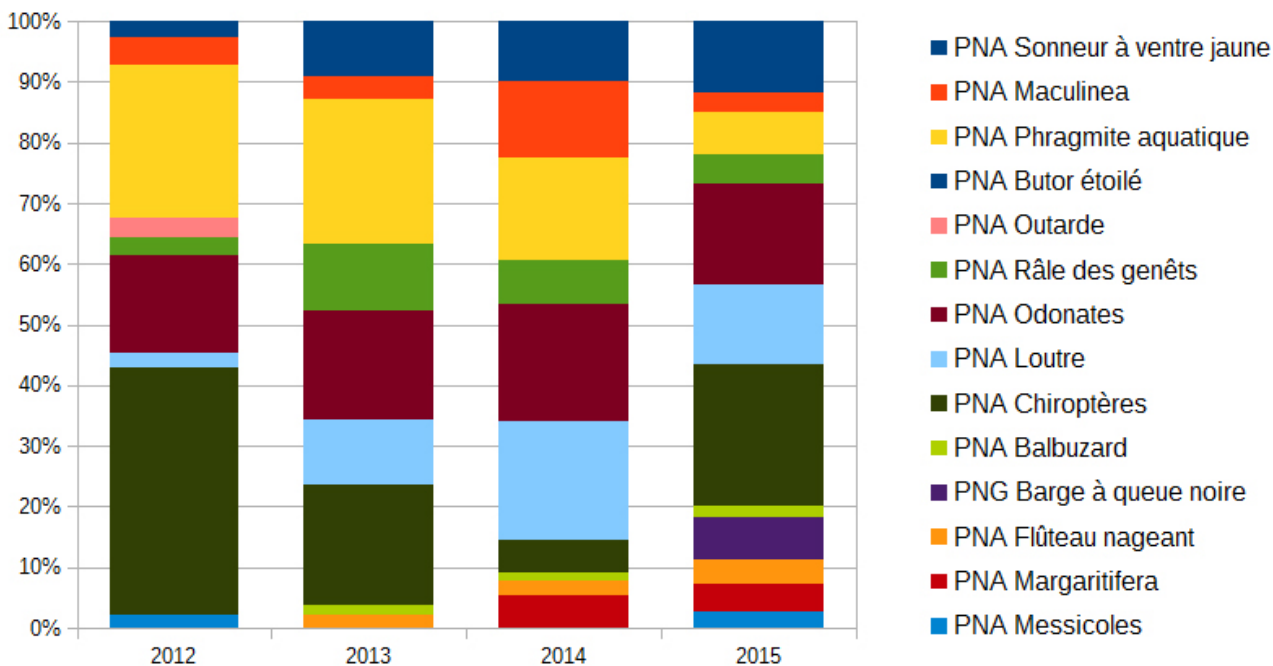


Figure 1 : parts relatives des financements des plans nationaux faune et flore en Pays de la Loire de 2012 à 2015 (hors animations et contrats Natura 2000).

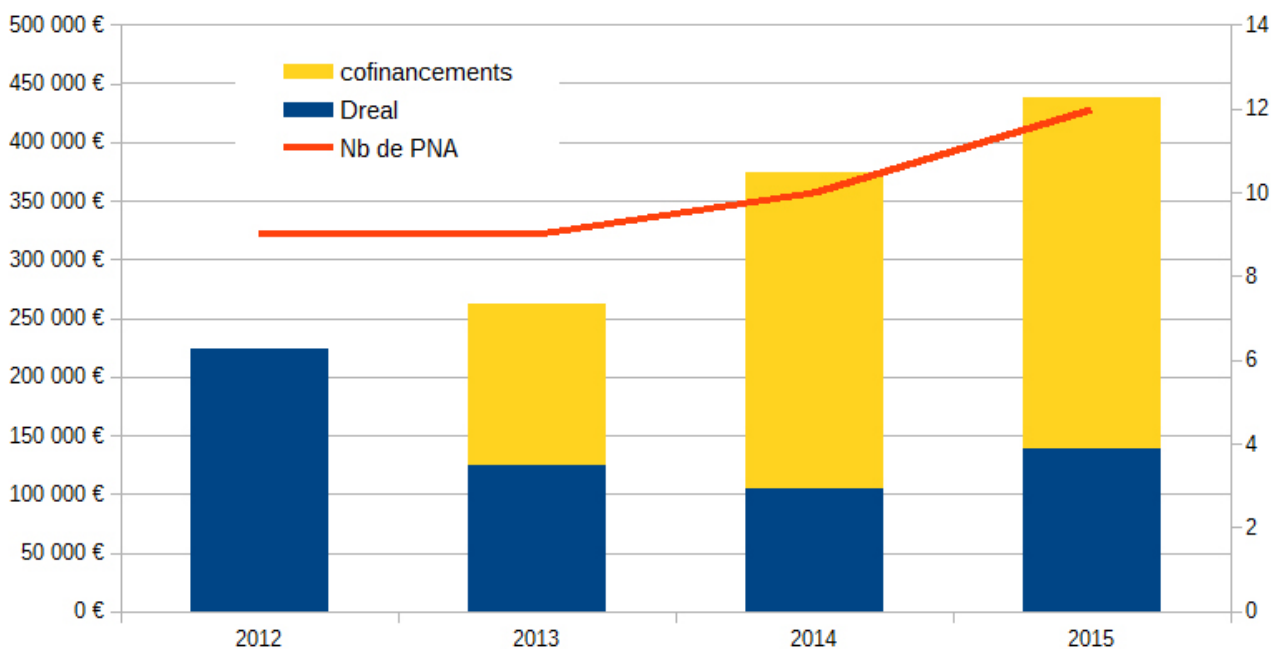


Figure 2 : budget annuel de fonctionnement et d'investissement des plans nationaux faune et flore en Pays de la Loire de 2012 à 2015 (hors animations et contrats Natura 2000).

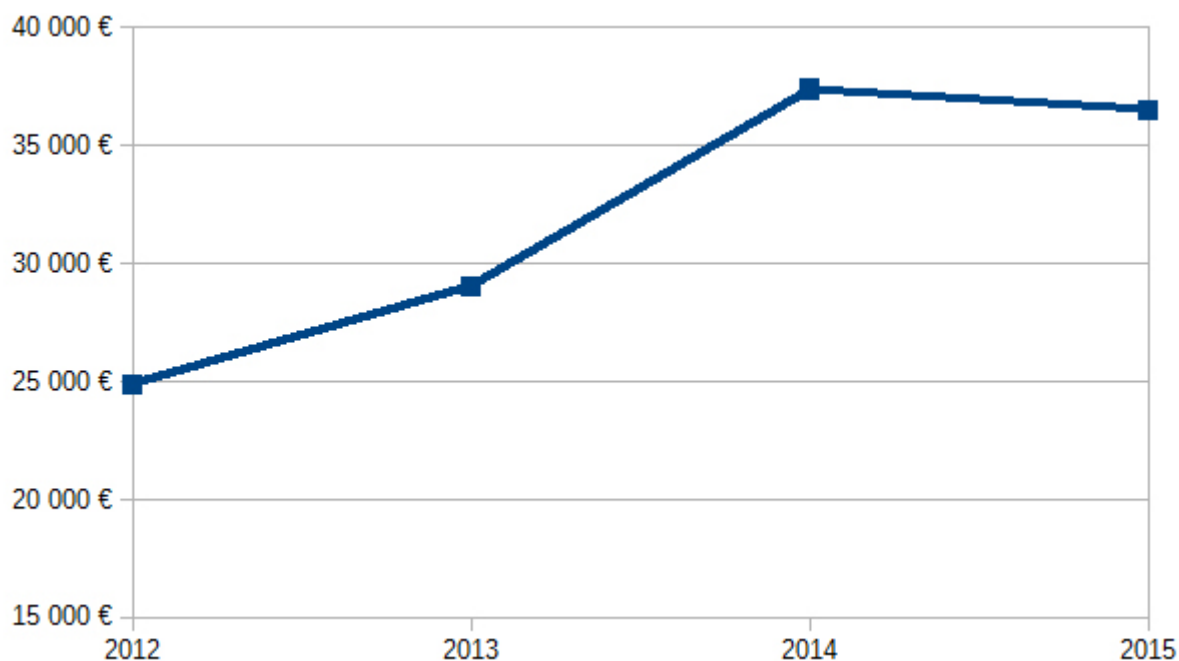


Figure 3 : montant annuel de fonctionnement et d'investissement des plans nationaux faune et flore en Pays de la Loire de 2012 à 2015 (hors animations et contrats Natura 2000).

L'après 2015 : nous sommes dans une période de réforme des PNA et de transition. Le ministère devrait publier une nouvelle feuille de route dans le courant du premier semestre 2016 concernant le devenir des PNA qui se sont achevés depuis 2013. Celle-ci sera effective en 2017. Des plans multi-espèces pourraient voir le jour pour mutualiser des espèces de milieux similaires. L'année 2016 est donc inchangée pour le fonctionnement et les investissements sur les PNA en cours.

Tour de table amélioré : les attentes de chacun vis-à-vis du plan ?

Jacques Comolet-Tirman (SPN/MNHN) : suivi de l'évaluation du statut de conservation de l'espèce pour le Museum de Paris et l'UICN.

Gilles Gaudichon (technicien du CD 44 en Marais Breton) : besoin d'améliorer le suivi de l'espèce sur les sites gérés par le CD dans un contexte où le plan de gestion d'un ENS en marais Breton va être renouvelé et où la Barge à queue noire, actuellement absente du plan de gestion, pourrait avoir une place prioritaire.

Bruno Dumeige (DREAL Basse-Normandie) et Cécile Patrelle (animatrice PNG Courlis cendré – Naturagora) : nous avons besoin de voir comment se passe le PNG Barge à queue noire pour l'animation du PNG Courlis cendré que nous démarrons, afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées.

Didier Montfort (bénévole du groupe Guifettes 44) : assure déjà le suivi de la population nicheuse en marais indivis et privés de Brière avec deux ornithologues bénévoles, A. Troffigué et J.-L. Dourin ; besoin d'améliorer la connaissance sur les habitats favorables et les paramètres de gestion.

Alain Texier (PNR Marais Poitevin) : le suivi de la population nicheuse en marais Poitevin est assuré par le PNR depuis 10 ans dans le cadre du suivi des limicoles nicheurs. Il anime aussi des contrats N2000 sur les marais communaux. Un meilleur cadrage au niveau national permettra d'être plus efficace dans les travaux déjà réalisés par le PNR.

Dany Rose (Président FDC 44) : mieux s'informer car la Barge à queue noire nous intéresse.

Julie Ayçaguer (animatrice N2000 en Baie de Bourgneuf et Marais Breton) : comment mieux prendre en compte l'espèce dans les MAE et sensibiliser la population locale ?

Jean-Guy Robin (CDC Océan Marais de Monts) : souhaite que le PNG puisse favoriser l'installation d'agriculteurs motivés et sensibilisés sur l'espèce, stopper le drainage par le curage continu sur les parties douces du marais Breton (marais de Sallertaine, de Saint-Urbain, du Perrier...), potentiellement zones majeures pour la halte pré-nuptiale des Barges à queue noire, et favoriser les zones de quiétude et les reposoirs.

Stéphanie Hennique (LPO 49 – animatrice PNA Rôle des genêts) : souhaite que le plan permette de développer des partenariats locaux pour protéger et gérer les haltes migratoires pré-nuptiales des barges en Basses Vallées Angevines.

Sébastien Farau (FDC 85 – animateur PNG Barge à queue noire) : souhaite que le PNG puisse réunir tous les acteurs concernés par l'espèce.

Bertrand Trolliet (rédacteur du PNG sur commande de la DEB) : espère que le PNG soit l'occasion de saisir la chance de faire quelque chose pour la Barge à queue noire, malgré la maigreur des moyens disponibles.

Frédéric Robin (coordinateur scientifique sur les réserves de la LPO France et porteur d'un programme de baguage sur l'espèce) : souhaite que le PNG facilite les actions déjà menées depuis plusieurs années sur la Barge à queue noire en termes de connaissance et permette de valoriser ces dernières.

Perrine Dulac (LPO 85) : travaille depuis de nombreuses années sur la barge et comme dit précédemment, souhaite que l'utilisation des moyens du PNG soit efficace pour sa protection ; souhaite également que le plan permette de porter une attention accrue sur les menaces qui pèsent sur l'espèce.

Élaboration des fiches-action en 2015

Discussion :

Les nouvelles régions seront prises en compte dans les fiches-actions.

Le troisième objectif général présenté dans le diaporama concerne bien « *islandica* » et non « *limosa* ».

Fiche sur la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : le désengagement de l'État qui compensait à hauteur de 80 % puis 40 % l'exonération de la part communale de la TFNB auprès des propriétaires signataires d'une charte Natura 2000 a conduit celui-ci à supprimer récemment cette mesure en

raison du manque à gagner pour les communes.

La fiche est néanmoins maintenue, au moins en tant qu'élément de mémoire dans le cadre de l'évaluation future.

L'exonération de la TFNB en zones humides fait l'objet d'une lecture différente du Code général des impôts d'une DDT(M) à une autre. Par exemple, la Vendée applique cette exonération en 2015.

Bruno Dumeige (DREAL Basse-Normandie) : des polygones SCAP ont-ils été désignés spécifiquement sur la barge ?

Réponse : C'est le cas en Pays de la Loire (avec expertise locale) mais le résultat est inégal entre régions, d'où la fiche-action sur ce thème. L'information doit également être disponible au Museum au niveau national.

Fredéric Robin : y-a-t-il eu un appel d'offres pour l'animation du PNG Courlis cendré?

Cécile Patrelle : sous-traitance du bureau d'études NaturAgora par la Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie, désignée structure animatrice par la DREAL Basse-Normandie.

Bruno Dumeige : la dernière lettre d'information de la DEB fait état de nouvelles mesures BCAE concernant l'éco-conditionnalité. Par exemple, un agriculteur ne peut plus détruire un nid d'une espèce protégée dont la présence lui aurait été signalée par l'administration.

État et dynamique des populations de Barge à queue noire sur le Paléarctique occidental (Bertrand Trolliet – ONCFS)

Limosa limosa islandica est en augmentation en Islande et sur les sites d'hivernage en France et en Grande-Bretagne. L'augmentation en hiver correspond à la bonne santé de la population nicheuse cumulée au report d'individus ne descendant plus en péninsule Ibérique et hivernant en France.

Phénologie de la sous-espèce continentale :

Migration postnuptiale de juin à septembre.

Migration pré-nuptiale de février à avril.

Tendance de la sous-espèce continentale en transit pré-nuptial en France : baisse très importante jusque début 2000 puis estimation impossible car *Limosa l. islandica* se mêle maintenant à *Limosa l. limosa* en transit pré-nuptial depuis le début des années 2000.

Reproduction de la sous-espèce continentale : indice 100 en 1990 puis 50 en 2013 au Pays-Bas

Mathieu Sarasa : quelle est la mesure du biais de l'effet observateur ?

Bertrand Trolliet : de manière générale, on observe une sous-estimation. Une expérience en Camargue montre que les personnes expérimentées sous-estiment de 8%, et les personnes non expérimentées sous-estiment de 18% (chiffre à considérer avec toute la prudence qui s'impose). Cependant, en termes de tendance, l'erreur d'estimation est constante et se lisse d'une année sur l'autre dans le cas d'un grand nombre d'observateurs présents, ce qui est le cas pour la Barge à queue noire. Le biais de l'effet observateur n'a donc pas de conséquence sur les tendances observées.

Répartition et évolution du nombre de couples nicheurs de Barge à queue noire en France (Jean-Guy Robin – CDC Océan Marais de Monts)

Mathieu Sarasa : il manque souvent des détails sur l'effort de prospection dans les articles (surface prospectée, nombre de personnes mobilisées...).

Jean-Guy Robin : les chiffres sur le Marais Breton sont comparables d'une année à l'autre, mais il n'y a pas de comparaison possible entre sites.

Jacques Comolet-Tirman : de manière à mieux préciser l'état de conservation de l'espèce en France en reproduction, serait-il possible de disposer des surfaces occupées par sites en km² ?

Frédéric Robin et Didier Montfort : c'est envisageable en Marais Breton et en Brière. Il faudrait cependant s'entendre sur un étalon.

Mathieu Sarasa : il conviendrait de citer les références bibliographiques des tendances et effectifs utilisés dans les listes rouges publiées et pour rappel, lorsque les informations ne sont pas disponibles sous un format validé par la publication, les protocoles IUCN prévoient de simplement préciser que les données ne sont pas disponibles. Cela a pour objectif d'éviter d'intégrer des données peu fiables ou erronées dans les évaluations.

Jacques Comolet-Tirman : ces informations sur les références existent de manière précise au MNHN mais il n'y a pas encore de tableau prêt à être envoyé. Cela va venir.

Caractérisation des habitats de la Barge à queue noire en Marais Breton (Camille Phelippon et Perrine Dulac – LPO 85)

Bertrand Trolliet : la présence de vanneau n'a pas été choisie dans les paramètres sélectionnés.

Camille Phelippon : seuls les paramètres environnementaux pour la gestion du site ont été choisis. Le paramètre vanneau est potentiellement intéressant mais ne nous aidait pas sur la question posée.

Bertrand Trolliet : il serait intéressant de faire la même analyse sur les secteurs du Marais Breton nord qui n'accueillent pas de barges aujourd'hui pour tenter de comprendre cette absence sur des sites qui à première vue apparaissent accueillants.

Jean-Guy Robin : il est possible que l'intérêt des habitats salés soit important pour l'alimentation des poussins à un moment donné du cycle biologique.

Frédéric Robin : il est aussi possible que les habitats salés soient importants pour limiter la charge en parasites.

Perspectives

Sébastien Farau rappelle les différents types de financements européens qui pourraient être mobilisés si nécessaire pour améliorer la mise en œuvre du PNG.

Bruno Dumeige évoque la possibilité de se rattacher à un programme LEADER. Jean-Guy Robin

signale qu'il existe actuellement un projet Leader en Marais Breton sur l'écotourisme mais dans lequel la problématique de la conservation d'habitats de la Barge à queue noire sera difficile à intégrer.

Stéphanie Hennique : l'intérêt de ces financements européens multi-espèces est sans doute plus fort dans un contexte de mutualisation des PNA. De plus, la contrainte administrative et financière peut parfois rebuter certains partenaires.

Mares de chasse :

Bruno Dumeige : un intérêt fort existe à conserver l'eau des mares de chasse, ce pour de nombreuses espèces.

Sébastien Farau : l'idée de cette déclinaison d'action du PNG est de proposer un protocole de gestion « eau et végétation » aux chasseurs, qui viennent des fédérations départementales pour qu'il soit plus facilement accepté.

Communication :

Sont prévus en 2016 : une plaquette de référence pour le PNG, un site internet qui centralisera les informations liées au plan et se verra dynamique pour améliorer les échanges entre acteurs. Un site de saisie de lectures de bagues, calqué sur le modèle utilisé par Bretagne Vivante, sera également conçu dans le cadre d'une fiche-projet déposée par la LPO 85.

Les trois actions 2016 financées par l'Agence de l'Eau en Pays de la Loire

PNR de Brière : Étude de la population reproductrice de Barge à queue noire (*Limosa limosa*) des marais de Brière et du Brivet : dénombrement et répartition des effectifs, caractérisation des habitats de reproduction et confrontation à la gestion des prairies dans le cadre des MAE (même protocole que celui de la LPO 85 en marais breton en 2015).

Association Faune Sauvage (FDC 49) : Reconversion d'une peupleraie en prairie naturelle en faveur de la Barge à queue noire et du Rôle des genêts.

LPO 85 : opération de baguage de la Barge à queue noire nicheuse en Vendée et valorisation.